

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 88 (1952)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Un an encore.* — Vaud: Assemblée générale de la S. P. V. — Propositions à l'assemblée générale. — Pour nos journaux d'enfants. — C. P. L. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Genève: Société genevoise de T. M. et R. S. — Neuchâtel: D'un an à l'autre. — Aux présidents de section. — Jura bernois: Ecole nouvelle. — Section de Moutier. — Dernier délai.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz: Pour commencer l'année. — C. et F.: L'école pour la vie. — Composition française. — R. Renaud: A propos des cours d'éducation civique. — Deux exemples, de ce que l'on peut demander. — Les synonymes.

Partie corporative

UN AN ENCORE

Douze jours déjà ont grignoté le plus joli bout de l'année et on a échangé d'innombrables souhaits. Est-il temps encore pour que le comité central et les rédacteurs viennent présenter leurs vœux pour 1952 aux membres de la S. P. R. et aux lecteurs de notre journal ?

La sagesse populaire nous apprend qu'il n'est jamais trop tard pour faire le bien. Prolongeons donc, au moins jusqu'à demain, la trêve des confiseurs et continuons à nous baigner dans la période bienheureuse où, en mettant de côté les agendas périmés, nous avons l'illusion que toutes les difficultés qui furent le lot de l'an défunt sont définitivement reléguées dans le coin poussiéreux des vieilles lunes, et où, en effeuillant le calendrier nouveau, nous repartons, allégés, pleins d'un nouveau courage, vers des horizons plus lumineux.

Que nous apporte 1952 ? Les fabricants d'horoscopes, détournant les planètes et tirant la barbe aux constellations sont entrés en transes ; mais foin de leurs vaticinations. Souhaitons que cette année soit un an de grâce qui nous permette de travailler dans la paix. Sans doute, aucun de nous n'ignore que la vie est un combat et qu'entre toutes l'œuvre éducative est une lutte de tous les instants. Mais précisément parce qu'il requiert toutes nos forces et toutes nos volontés, ce combat de la vie ne doit pas être abandonné au profit d'autres combats qui n'aboutissent qu'à la ruine de notre œuvre et à la dégradation de tout ce qui fait la valeur de l'homme.

A tous nos collègues des cités et des champs, de la plaine et de la montagne, bon courage et bon succès !

G. W.



VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S.P.V.

Dimanche 27 janvier 1952, au Casino de Montbenon, Lausanne

I. Assemblée des Délégués, 9 h.

1. Appel.
2. Procès-verbaux.
3. Rapport de la Commission de vérification des comptes de la Société coopérative, caisse de secours et d'invalidité S. P. V.
4. Election d'un vérificateur des comptes.
5. Discussion des rapports des Délégués auprès des diverses associations.
6. Rapport de la Commission chargée de l'étude des statuts de la section de Moudon.
7. Rapport de la Commission concernant la proposition Robert Pasche (caisses).
8. Communications du C. C.
9. Propositions des Délégués.

II. Assemblée générale S. P. V., 14 h. 15

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du Comité central.
3. Rapport des vérificateurs des comptes S. P. V.
4. Budget et cotisations S. P. V.
5. Propositions des sections.
6. Propositions individuelles.
7. Elections statutaires : a) du Bureau de l'assemblée ;
b) d'un membre du Comité central.

III. Assemblée de la Société coopérative caisse de secours et invalidité

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport des vérificateurs des comptes (secours et invalidité).
4. Budget et cotisations.
5. Propositions individuelles.
6. Elections statutaires : a) du Bureau de l'assemblée ;
b) d'un membre du Conseil d'administrat.

Comité S. P. V. et Conseil d'administration.

PROPOSITIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les propositions individuelles ou de sections doivent parvenir au plus tard le 18 janvier 1952 à M. Maurice Berseth, président de l'Assemblée générale, Saubraz.

1952 12 195

POUR NOS JOURNAUX D'ENFANTS

Le Comité des journaux d'enfants : « Cadet Roussel », « Ecolier Romand », « Caravelle » et du « Journal des Parents » a tenu sa séance annuelle le mercredi 12 décembre à Lausanne, sous la présidence de M. Born, instituteur à Baulmes, en présence de M. Siegfried, représentant de la Fondation Pro Juventute, éditeur de ces journaux.

Mme Ida Chenuz, Mlle Andrée Schaeren, MM. A. Chabloz et R. Tauxe, nous ont tour à tour présenté les rapports de rédaction et d'administration. Merci à ces quatre collaborateurs pour la conscience qu'ils mettent à toujours mieux adapter ces revues aux besoins de notre jeunesse.

En fin de séance, M. Born, président, et les représentants des Départements de l'instruction publique ont adressé à M. J.-H. Graz, démissionnaire, des remerciements pour son activité à la tête des revues « Pro Juventute », pendant plus de 20 ans. C'est M. Raymond Tauxe, secrétaire du Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, qui succède à M. Graz. Souhaitons-lui, d'ores et déjà, une heureuse et féconde activité.

A. C.

CERCLE PÉDAGOGIQUE LAUSANNOIS

(Maîtresses enfantines et primaires du degré inférieur)

Rencontre le mardi 15 janvier, dès 16 h. 30, au Carillon.

Travail pratique : Protection du matériel de lecture par la cellophane.

Apportez du matériel à recouvrir !

M. P. N. G.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

COURS DE SKI

Le cours prévu à **Châtel-St-Denis** aura lieu les samedi et dimanche 19 et 20 janvier (délai d'inscription : 12 janvier).

Le cours aux **Monts-Chevreuils** aura lieu les samedi et dimanche 1er et 2 mars (délai d'inscription : 16 février).

Pour l'organisation de ces deux cours, prière de se reporter à l'« Educateur » du 24 novembre 1951.

COURS DE PATINAGE

Ce cours débutera le dimanche soir 20 janvier et aura lieu pendant les mois de janvier et février. Il est impossible d'organiser ce cours un autre soir de semaine.

L'association prendra à sa charge une partie des frais d'entrée à la patinoire.

Les inscriptions sont à adresser à M. A. Schlageter, Av. Solange 7, Lausanne, jusqu'au samedi 12 janvier.

Pour le comité de l'A.V.M.G. : N. Yersin.

GENÈVE

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

RAPPEL

Le second **cours de reliure** débutera le **vendredi 11 janvier 1952**, à 16 h. 45, à l'Ecole du Grütli, salle 29, au 3e étage. On peut encore s'inscrire lors de cette première séance.

Le Comité.

NEUCHÂTEL

D'UN AN A L'AUTRE

1951 est passé et nous laisse, entre autres satisfactions, la nouvelle loi sur les traitements des fonctionnaires, l'adoption par le peuple de l'allocation mobile que le Conseil d'Etat sera appelé à déterminer selon les fluctuations du coût de la vie, un premier versement très appréciable reçu au moment même de Noël (quelle bonne psychologie !) Belle année, en vérité, marquée en outre par cet événement historique pour la S.P.N. : notre affiliation au syndicat à partir du 1er décembre. Nous en avons déjà cueilli quelques fruits. Un travail constructif a été accompli, nous pouvons l'affirmer sans prétention.

De nouvelles tâches nous attendent en 1952. Qu'on songe seulement à toute la réorganisation interne de notre association ou à la refonte du « Fonds scolaire de prévoyance » !

Le soussigné, en ce début d'année, tient à dire sa reconnaissance au bulletinier général, M. Willemin, pour sa bienveillante vigilance, aux imprimeurs, pour leur complaisance et leur esprit accommodant. Il remercie aussi ses collaborateurs neuchâtelois qui prennent la peine de le renseigner ou de lui envoyer des coupures de journaux, les sections qui ont désigné un correspondant chargé de lui communiquer ce qui intéresse leur activité régionale. Il regrette de ne pas être en mesure de tout dire, mais il ignore forcément tout du détail de la vie pédagogique dans la plupart des districts, et rares sont les échos qu'il en reçoit.

Quant aux rapports annuels sur l'année 1950, l'un n'est arrivé qu'en décembre et a paru in extremis, deux autres ne nous sont jamais parvenus bien qu'ils aient été réclamés à plusieurs reprises (ils ne seront pas publiés car il serait ridicule de donner en 1952 des rapports de 1950).

A tous, chers collègues, nous souhaitons une année de labeur paisible et fécond, exempte d'ennuis.

W. G.

AUX PRÉSIDENTS DE SECTION

Pour simplifier et surtout pour gagner du temps, vous êtes priés d'envoyer, **au plus vite**, à l'adresse ci-dessous, la liste de vos membres mise à jour, en faisant précéder d'un astérisque les noms des personnes affiliées à la V.P.O.D.

Willy Guyot, Raya 7, Le Locle.

JURA BERNOIS

ECOLE NOUVELLE

Voici les conclusions votées par la section de Bienne - La Neuveville :

- a) Pour l'école jurassienne : 1) Notre école doit s'inspirer plus largement des principes de l'éducation moderne. 2) Les maîtres insisteront davantage sur le côté éducatif de l'école. 3) A l'instar de toutes les autres activités humaines, on fera bénéficier l'école des progrès actuels de la technique. 4) On créera pour l'école jurassienne des groupements de travail pour l'élaboration de fiches de travail ou de documentation à l'usage des enfants et de clichés de projections.
- b) Au sein de l'école primaire biennoise, on créera une commission chargée d'étudier les quatre points suivants :

- 1) Salles de classes : dimensions et adjonction éventuelle d'un atelier avec porte de communication. 2) Effectif maximum : permettant de pratiquer les méthodes nouvelles. 3) Matériel scolaire : Obtenir la possibilité de se procurer par la Centrale des achats ou sous son contrôle un matériel plus étendu en rapport avec les exigences de l'école moderne, dans le cadre d'un budget donné. 4) Création de classes expérimentales, de nouvelles classes auxiliaires ou de classes de récupération et de classes spéciales pour enfants difficiles.

Cette commission présentera ses conclusions à l'assemblée générale des maîtres primaires au plus tard à la séance des promotions de 1952, et l'assemblée présentera officiellement ses conclusions à la Direction des écoles.

Sauf erreur, toutes les sections jurassiennes se sont maintenant prononcées sur le sujet du Congrès de Delémont, découlant lui-même du rapport Ischer à Lausanne. On le voit, ça bouge bien, et nous en félicitons tous les rapporteurs de sections.

SECTION DE MOUTIER

Elle tiendra séance à Court le 19 janvier. Après l'administratif, elle entendra un rapport de notre secrétaire central, M. le Dr Wyss, sur la nouvelle loi sur les traitements et l'attitude du Comité cantonal. Il est également prévu une causerie de M. Lucien Marsaux sur « Quelques aspects de l'existentialisme ».

L'importance de ce synode n'échappera à aucun membre et tous feront l'effort d'être présents.

DERNIER DÉLAI

Nous rappelons que, dans la Feuille officielle scolaire du 30 novembre 1951, M. l'Inspecteur Mamie, président de la commission spéciale de revision des plans d'études, informe le corps enseignant jurassien que le délai d'envoi de suggestions et modifications éventuelles est fixé au 31 janvier courant. C'est en effet jusqu'au 31 mars prochain que nos plans d'études pour les classes primaires, les écoles d'ouvrages et les écoles ménagères sont mis à l'essai. Dernier délai pour ceux qui... Qu'on en profite !

Reber.

Partie pédagogique

POUR COMMENCER L'ANNÉE

Merci à nos collaborateurs

A tous ces vaillants qui ne craignent pas de donner — sans espoir de félicitations ou d'avantages pécuniers — un peu de leur temps pour que notre journal vive, le rédacteur de la partie pédagogique exprime sa très vive reconnaissance. Désireux seulement de renseigner leurs collègues ou d'exprimer des idées qui leur tiennent à cœur, des instituteurs toujours plus nombreux osent dire ce qu'ils pensent et montrer ce qu'ils font dans leur classe, en toute simplicité. A tel point que leurs articles attendent parfois longtemps dans nos dossiers sans que se plaignent leurs auteurs qui comprennent sans doute les exigences de l'actualité ou les nécessités de la mise en pages. Grâce à votre collaboration compétente et compréhensive, chers collègues, le rédacteur arrive parfois à constituer des réserves de documents qui facilitent sa tâche en le rassurant. C'est pourquoi il tient à vous remercier très chaleureusement.

Merci encore à tous ceux qui ont songé à adresser à notre journal des vœux de prospérité. Qu'ils sachent que ces témoignages de sympathique intérêt nous obligeront à consacrer une attention toujours plus soutenue à notre tâche.

Ebauche d'un programme

En ce début d'année, nous sommes en mesure d'esquisser un programme de notre **partie générale** pour ces prochaines semaines.

A côté d'articles courts que nous ne saurions énumérer, nous possédons — ou nous allons entrer en possession — de manuscrits importants que nous serons malheureusement — ou heureusement si l'intérêt se prolonge — obligé de publier fragmentairement.

M. Ischer, qui avait évoqué l'an dernier l'activité des écoles de Belgique, nous présentera de la même manière vivante et objective **l'école moderne française**. Quand on sait l'influence sans cesse grandissante qu'exerce Freinet en France — plus de 10 000 maîtres emploient ses techniques — en Suisse et ailleurs encore, on se réjouira de connaître l'avis d'un pédagogue compétent de chez nous qui a jugé sur place et sans aucun parti pris le travail des classes dirigées par les disciples du maître de l'Ecole de Vence. Des articles tout chargés d'observations et de remarques pertinentes qui nous obligeront à bien des réflexions salutaires ! Qu'on veuille bien n'en pas manquer la lecture !

Un texte à ne pas manquer non plus, qu'il faudra relire et méditer, c'est celui qu'a consenti à donner à l'Educateur **M. Samuel Roller** de Genève ; il reproduit exactement l'exposé que notre distingué collègue fit en octobre dernier au **cours de cadres organisé à Saint-Légier** par la Commission nationale pour l'Unesco. De l'avis unanime des participants, cet exposé fut le moment capital, le point culminant de cette semaine riche en enseignements, tant l'orateur mit de persuasive conviction et de claire logique dans cette introduction à une discussion. Les 4 ou 5 articles, intitulés « **Le rôle du maître-éducateur** » que nous

publierons seront groupés ensuite en un tirage à part que nous tiendrons à la disposition de qui voudra se les procurer.

Enfin, grâce au pasteur **Th. Rivier**, qui enseigna l'histoire biblique de nombreuses années dans des écoles secondaires, l'Educateur présentera les problèmes qui ont embarrassé bien des maîtres, et suggérera, avec quelle largeur de vue ! d'heureuses solutions.

Nous avons obtenu la promesse d'un historien qu'il nous donnerait ses réflexions sur le programme d'histoire suisse de nos écoles primaires en nous signalant des événements importants restés jusqu'ici dans l'ombre des batailles, et qu'il faudrait mettre en lumière pour donner à notre histoire son véritable sens et son originalité.

Notre programme, on le voit, est copieux et nous osons espérer qu'il intéressera nos lecteurs.

Deux nouvelles rubriques

La première est ouverte depuis longtemps. C'est le **coin du praticien** où nos collègues pourraient donner en bref quelques trucs, quelques tours de main qui leur ont réussi. Sur les 3000 membres de la S.P.R., ne s'en trouvera-t-il pas une cinquantaine qui ont, une fois, fait une petite découverte professionnelle qu'ils désirent communiquer à leurs collègues ?

La deuxième pourra s'intituler : **Boîte aux lettres de l'entraide** ; elle s'offre à ceux qui cherchent un livre introuvable, un renseignement difficile, une documentation, un manuel utilisé dans un canton voisin. Qu'ils nous écrivent donc : nous mettrons leurs demandes en bonne place, signées avec leur adresse et ils ne tarderont pas à recevoir ce qu'ils désirent, tant le corps enseignant romand mettra d'empressement à s'entraider.

Partie documentaire et pratique

Nous nous efforcerons cette année de réaliser une partie pratique aussi systématique de possible, dans la mesure toutefois où l'on voudra bien m'aider. On ne reçoit que ce qu'on donne. Pour l'instant, nous prévoyons quelques leçons pour l'enseignement de la composition aux degrés moyen et supérieur, des exercices d'orthographe comportant des fiches à coller sur carton, des renseignements sur la sériciculture et le moyen de se procurer des œufs de vers à soie et de pratiquer l'élevage du bombyx du mûrier, une documentation complète de géographie économique (destinée surtout à la dernière année) : sources d'énergie, matières premières et grande industrie, céréales et denrées alimentaires de grande consommation, géographie des principaux pays de l'Europe.

Pour que le degré inférieur et les classes enfantines aient aussi leur part, j'adresse un appel très pressant à nos collègues institutrices. Leçons de français, de géographie locale, leçons de choses et de calcul seront reçues avec une vive reconnaissance. Si chacun et chacune voulait faire sa très petite part, notre journal contribuerait bientôt à simplifier la tâche de tous.

Souhaitons que 1952 voie se développer toujours davantage cette solidarité professionnelle à laquelle nous n'avons jamais cessé de faire appel.

A. Chz.

L'ECOLE POUR LA VIE

« Vendredi 21 septembre 1951. Journée sportive du Gymnase de Bienne, suivie, de 22 h. 20 à 23 h. 20, d'un « Bierhock » (séance avec bière) organisé par l'Association des élèves « Gymnasia ». Le cafetier déclare que les 20 participants ont consommé ensemble environ 70 chopes de bière.

... 23 h. 30 : L'un des jeunes gens fait entrer dans la puissante voiture paternelle cinq de ses camarades. L'auto file sur la route déserte éclairée par la lune...

... 23 h. 45. La machine s'écrase contre un arbre... 4 morts !

... Samedi 22 septembre ; 3 h. du matin : Les 2 survivants (dont le conducteur) reviennent à eux et vont donner l'alarme dans une ferme ».

Ce fait divers, choisi parmi beaucoup d'autres, nous rappelle les paroles que le Major Cornaz, commandant de gendarmerie, adressait en 1946 au Corps enseignant vaudois, lors des Conférences de districts : « Il s'agit d'éduquer vos élèves comme si tous étaient de futurs conducteurs de véhicules à moteur ».

Depuis le nombre de ces véhicules et celui des accidents ont considérablement augmenté. Selon les indications fournies par le service de la motorisation de l'armée du Département militaire fédéral, il y avait en circulation le 1er juillet 1951 : 204.000 automobiles et 96.000 motocyclettes, soit 300.000 véhicules à moteur, sans les tracteurs agricoles, ni les véhicules de l'armée. En 1950, ces chiffres, véhicules de l'armée y compris, étaient de 200.000 autos et camions et 80.000 motocyclettes. Les bicyclettes s'élevaient au nombre de 1,8 million.

Cette même année, il y eut 31.967 accidents de la circulation avec 19.527 blessés et 782 tués. 2883 retraits du permis de conduire ont été prononcés, dont 1767, soit le 61 %, pour conduite en état d'ivresse.

Aujourd'hui les abonnés de l'« Educateur » reçoivent, encartée, la petite brochure : « Pour la santé de notre peuple », qui constitue une documentation intéressante leur permettant d'agir auprès de leurs élèves dans le sens indiqué par Monsieur le Major Cornaz.

Le leitmotiv de cette action est indiqué à la page 4 de la brochure :

Le cerveau est pour l'homme ce que le conducteur est pour l'auto : l'organe directeur.

Les éducateurs relèveront en outre que si chacun n'est pas appelé à conduire un véhicule à moteur, chacun a sa propre vie à diriger.

» Personne ne doute aujourd'hui, en effet, que le système nerveux, puis le cerveau, ne soient à la base des manifestations supérieures de la vie » (Lecomte du Noüy). Et le sens profond de ces manifestations réside, — comme l'enseigne encore ce même grand savant, — dans la loi morale basée sur la liberté, et, par conséquent, sur la *responsabilité* de l'homme.

Amener nos enfants au respect de ce cerveau, organe unique, dont l'alcool ne doit pas troubler les fonctions, n'est-ce pas faire œuvre éducative au premier chef ?

C. et F.

COMPOSITION FRANÇAISE

Parler si possible d'expériences récemment vécues. En ce commencement d'année, les fêtes avec leur cortège de réjouissances ont certainement laissé dans le cœur des enfants des souvenirs pittoresques qu'il sera relativement facile de ramener à la vie. Pour cela, un entretien d'introduction, la préparation d'un vocabulaire pourront être de quelque utilité. La lecture de quelques textes colorés — on pourra aussi en dicter quelques-uns — un bref commentaire produiront plus sûrement le choc nécessaire à l'élaboration du travail personnel de l'élève.

Les sujets peuvent être, à ce moment de l'année, de deux genres ; descriptif : les *repas* ; narratif : les *visites ou réunions de famille*.

Nous donnons ci-dessous plusieurs textes qui ne se rapportent pas tous aux fêtes de Noël et de l'An. L'essentiel, c'est qu'ils suggèrent, qu'ils évoquent dans l'imagination des enfants des scènes semblables avec leurs personnages et leurs circonstances particulières. Ils ont été choisis de manière que le contraste qu'ils produisent frappe mieux les élèves.

Les repas

Texte : Un repas plantureux.

Quel repas ! Il m'eût paru parfait si j'avais pu le partager en quatre. Précédé par un délicieux punch, il a commencé par de grands triangles de pâte très feuilletée où se niche un œuf mollet entouré d'un succulent hachis de viande ; l'ont suivi d'abondants hors-d'œuvre qui, à eux seuls, m'eussent nourri jusqu'au soir. Puis est venu un extraordinaire canard à l'orange, avec sauce au curaçao épaissie de foies de volailles pilés ; c'était si bon que je n'ai pu me tenir d'en reprendre ; imprudemment, car ensuite il fallait faire honneur à une longe de veau aux champignons ; puis à une salade de homard et de légumes à la russe ; pour achever, pour m'achever, deux énormes gâteaux, l'un aux amandes, l'autre sur une sorte de tarte à la crème couverte d'un abondant caramel. Le tout, arrosé de quatre sortes de vins vieux et parfaits ; j'ai obtenu qu'on ne débouchât pas une dernière bouteille de Champagne authentique.

D'après André Gide.

Vocabulaire : *punch*, mot persan qui signifie cinq parce que cette liqueur est composée de thé, de rhum, de citron, de sucre et de cannelle qu'on fait brûler.

Curaçao, eau-de-vie de sucre et d'écorce d'oranges amères provenant de l'île Curaçao dans les Antilles.

Longe de veau, morceau de première qualité qui se trouve entre le cuisseau et les côtelettes de filet.

Champagne authentique, véritable et non une imitation.

Repas plantureux, nombre et abondance des mets et des vins.

Repas succulent, mets très fins préparés avec grand soin et même avec recherche.

Commentaires pour le maître ; impressions que donne ce texte : **abondance des mets** : on en aurait fait 4 repas ordinaires ; de **grands**

triangles de pâte, d'abondants hors-d'œuvre, un canard, salade de homard et de légumes, deux énormes gâteaux, couverte d'un abondant caramel, quatre sortes de vin ; le tout complaisamment décrit.

Excellence des mets : un délicieux punch, de la pâte très feuilletée, un succulent hachis, un extraordinaire canard, c'était si bon que je n'ai pu me tenir d'en reprendre, vins vieux et parfaits, champagne authentique.

Excès de nourriture : il m'eût paru parfait, ils m'eussent nourri jusqu'au soir, pour achever, pour m'achever (remarquer la force de cette expression en même temps que sa discrétion) — j'ai obtenu qu'on ne débouchât pas...

D'une manière générale, constatons que cette description présente surtout et avant tout les mets.

Repas de fête

Sauze ôte le couvercle de la soupière. Un nuage blanc s'échappe en lourdes bouffées qui vont s'étaler et se perdre contre les poutres du plafond.

Les femmes se servent les premières, c'est la règle : puis les deux hommes tirent à pleines louchées, jusqu'à ce que le liquide vienne affleurer le bord de leur assiette et chacun aborde la soupe bouillante à petites cuillerées prudentes sur lesquelles on souffle longuement avant de les porter à la bouche. Bientôt, les aspirations se font plus rapides, plus bruyantes aussi, au milieu du cliquetis précipité des cuillères heurtant le bord des assiettes ou en raclant le fond.

Puis c'est le bouilli fumant entouré de légumes que la ménagère apporte dans un immense plat de faïence bleue semé de cerises écarlates. Les dîneurs, un instant courbés sur leur assiette, se redressent alors. Les hommes boivent le vin à grandes lampées, claquent la langue de satisfaction ; les femmes mettent à peine le nez dans leur verre. Et le repas continue, silencieux d'abord, puis plus bruyant vers la fin pance que les estomacs ne réclament plus aussi impérieusement et à cause du vin qui délie les langues.

Germain Rallon.

Vocabulaire : affleurer le bord de l'assiette, arriver au même niveau ; à ne pas confondre avec effleurer, passer en frôlant.

Cliquetis, bruit d'armes ou de corps sonores qui s'entrechoquent. — Ajouter divers compléments du nom, cliquetis d'assiettes, d'aiguilles à tricoter, de chaînes, de pièces de monnaie.

Lampée très longue gorgée.

Commentaires pour le maître. — 1. **Simplicité** du menu : de la soupe (on ne sait même pas quelle soupe), du bouilli, des légumes, du vin. L'auteur ne décrit pas les mets — ils sont trop ordinaires — Par contre, il montre la vapeur de la soupe et du bouilli, il décrit l'immense plat de faïence bleue semé de cerises écarlates (on le regarde parce qu'il apparaît sur la table seulement aux grandes occasions).

Appétit des dîneurs. Souligner ce mot *dîneurs* qui veut montrer l'application, le sérieux des convives. Ils ont faim, manger est pour eux

un acte important. Ils tirent « à pleines louchées »,... jusqu'à remplir entièrement l'assiette ; ils n'attendent pas que la soupe soit tiède, « ils soufflent longuement », ils se courbent sur leur assiette ; silencieux, ils sont à leur affaire. Ils boivent le vin à grandes lampées. Ils parlent quand « les estomacs ne réclament plus... ».

Impression générale : C'est un repas de fête chez de *pauvres gens*. Ils se nourrissent habituellement de soupe, ils râclent le fond de l'assiette. Ils se redressent à la vue du bouilli fumant (ils en mangent rarement) ; ils claquent la langue de satisfaction après un vin quelconque. Le vin, la viande dans la faïence fleurie témoignent seulement de la fête.

Appliqués à leur ouvrage, ils « aspirent bruyamment » ; pourtant ils laissent les femmes « se servir les premières ».

En opposition au texte précédent, constatons que celui-ci montre non pas les mets, mais les personnages.

Repas de boucherie

Les convives arrivaient par groupes : ils apportaient l'air froid de la rue et le large sourire des estomacs sans reproche.

La nappe blanche s'allongeait entre les lits et les armoires ; deux lampes y versaient leur lumière jaune. On s'asseyait sans cérémonie, les hommes ensemble, ensemble les femmes et les enfants.

On commençait par le boudin ; noir et brûlant, il sautait du grill sur l'assiette. Après le boudin, les grillades, roses et juteuses, relevées d'un grain de sel, puis le ragoût de foie, le dur et le mou ensemble, au vin blanc et à la crème. Et puis les côtelettes et enfin un énorme rôti : du cochon, rien que du cochon. Un seul plat de légumes : haricots ou petits pois, et le dessert : tartres, pruneaux, gaufres, cerises aigres sorties de leurs bouteilles, biscuits...

Autour de cette table, quels magnifiques appétits, tenant bon jusqu'à la fin et grignotant du pain entre les plats ! Le petit vin coulait dans les verres, en attendant les vieilles bouteilles. On oubliait les soucis, la gaieté montait : les boute-en-train lançaient leurs plaisanteries ; on s'interpellait d'un bout à l'autre de la table.

J. Gressot.

Vocabulaire. Grill, instrument de cuisine formé de tiges de fer parallèles et un peu écartées sur lequel on fait rôtir les viandes et les poissons. Dérivés : griller, grillade, grilloir, grailon. Une grille, assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois servant de clôture ; dérivés : griller, grillage.

Relevées d'un grain de sel, on ajoute du sel pour donner plus de goût.

Ragoût de foie, qui ragoûte, c'est-à-dire qui réveille le goût. Mets avec une sauce additionnée de beaucoup d'ingrédients.

Dessert, autrefois l'action de desservir la table. Aujourd'hui, c'est le dernier service.

Grignoter, manger doucement, en rongant, dérivé du vieux verbe *grigner* (plisser les lèvres en montrant les dents). Suffixe *oter* se retrouve dans suçoter, vivoter, tapoter, toussoter.

Boute-en-train, qui met les autres en train, du vieux verbe bouter = mettre, bouter le feu. Le boute-feu : bâton avec une mèche pour mettre le feu au canon.

Commentaires pour le maître. Ce texte nous présente un repas qui est surtout l'occasion d'une rencontre. C'est l'hiver, on a tué le cochon. On s'invite entre parents et amis, on passe ainsi des soirées gaies. On se connaît, on ne se gêne pas les uns des autres : on s'assied sans cérémonie, sans protocole, on se groupe autour de la table par sexe pour mieux bavarder.

On voit les mets : rien que du cochon, mais sous des formes diverses, il tient l'essentiel du menu.

On voit les convives. Ce sont gens de la campagne, aux robustes appétits, on mange, on grignote ; c'est une réjouissance.

C'est simple, solide et sain.

Ce texte réalise une sorte de synthèse des deux textes précédents, un juste milieu entre la pauvreté et la richesse.

Pauvre repas de journaliers

A midi, ils se rassemblaient par groupes de cinq ou six, afin de casser la croûte en compagnie. Ils allumaient alors un grand feu de bois mort et, faisant cercle autour, assis sur un fagot, ils mangeaient. Maigre repas ! Chacun tirait de sa musette de toile râpée son quignon de pain bis, tout en mie et mal levé, qui leur roulait en greillons durs sur la langue. Peu de fricot ! Une mince feuille de lard qu'ils découpaient de la pointe de la lame en lèches transparentes, pour essayer de les étendre sur d'énormes bouchées ou bien un œuf dur qu'ils attaquaient religieusement pour le faire durer aussi longtemps que le pain. Maigre boisson aussi ! Certains buvaient, à même le baril de bois cerclé de fer, une piquette aigre, d'autres une eau à peine rosée par quelques cuillerées de vinaigre.

Puis ils se remettaient au travail après avoir battu des mains sous les aisselles pour se réchauffer.

Germain Rallon.

Vocabulaire : pain bis, couleur gris brun parce qu'il contient beaucoup de son.

Fricot, viande fricassée, c'est-à-dire cuite avec sauce ; par extension : ce qu'on mange avec le pain, la pitance.

Lèches, tranches très minces.

Boire à même le baril, sans verre, en appliquant ses lèvres sur le trou du baril directement.

Piquette, boisson obtenue en faisant fermenter de l'eau dans laquelle a séjourné plusieurs jours le marc du raisin.

Commentaires pour le maître. Encore un repas de pauvres travailleurs, pris en plein air, malgré le froid. Qu'est-ce qui prouve la présence du froid ? Le feu allumé, les mains qu'on bat sous les aisselles pour activer la circulation du sang.

On voit « casser la croûte » ; il s'agit bien de cela, le pain est l'aliment essentiel, « un quignon de pain », « d'énormes bouchées ». Il n'est même pas de bonne qualité.

Par opposition, les autres aliments sont peu abondants : des lèches de lard transparentes, un œuf dur qu'on attaque *religieusement*, qu'on fait durer. Une pauvre boisson aussi.

Trois expressions insistent sur la pauvreté de ces nourritures, en même temps qu'elles ordonnent les idées : Maigre repas ! Peu de fri-cot ! Maigre boisson aussi !

On ne parle pas, comme chez des travailleurs, on mange sérieusement, comme s'il s'agissait d'une œuvre pie.

La Rédaction serait heureuse de connaître l'avis de ses lecteurs au sujet de cette préparation à la composition. Qu'on veuille bien nous adresser une carte afin que nous sachions si nous devons poursuivre dans le même sens.

A PROPOS DES COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

Nos jeunes gens seront, un jour ou l'autre, les secrétaires d'une de nos trop nombreuses sociétés villageoises ou cantonales : Gym, fanfare, tir, accordéon, football, amicale de..., giron de..., contemporains de..., etc., etc.

Or, à lire certains procès-verbaux des gens de chez nous, on s'aperçoit que notre langue écrite, pêche par sa lourdeur, son manque de clarté et de simplicité. Je sais qu'il ne faut pas généraliser...

Mais enfin voici quelques exemples relevés dans les procès-verbaux d'une société..., dont je tairai le nom.

« La parole est au secrétaire pour la lecture du procès-verbal dont lequel est adopté en deuxième lecture » ... « Le Comité a toute la latitude (sic) pour s'occuper de la chose au mieux ». « En absence du Président, le Vice-Président ouvre la séance après l'appel faite (resic) par le secrétaire où 16 membres sont présents on passe à la lecture du dernier procès-verbal qui est accepté sans discussion par l'assemblée » Ouf !

Et encore *« La séance est succédée par la partie familière »... « N'ayant pas d'autres propositions, la séance est levée. »*

Sans vouloir jouer aux Jean Nicollier ou aux Camille Dudan on trouverait là ample matière à discussion. Bornons-nous à montrer comment on allègerait, ou on rectifierait ces citations.

Je vois deux moyens d'entraîner nos jeunes à leur futur travail :

- 1) Organiser en classe une séance de la Société des accordéonistes, par exemple. A l'ordre du jour : Préparation de la Soirée annuelle. Chaque élève a sa tâche : président, secrétaire, membre. Animer la discussion, le maître jouant le rôle du bouvier qui aiguillonne. Contrôler les notes prises par le secrétaire. Rédiger clairement le procès-verbal de la séance.
- 2) Obtenir, si la chose est possible, le registre des procès-verbaux de telle ou telle société. Essayer de les rédiger, en commun, de façon plus simple.

Ce serait là, je crois, un exercice utile qui compléterait les efforts accomplis ces dernières années, par le « Jeune Citoyen », en matière de correspondance.

R. Renaud.

DEUX EXEMPLES, DE CE QUE L'ON PEUT DEMANDER

A. Assemblée du 7 juillet 1970.

Le président, Jean Loir, ouvre la séance à 21 h. 15. Dix-huit membres sont présents. Le procès-verbal de la dernière assemblée est adopté en deuxième lecture.

La discussion est ouverte au sujet de la fête régionale de Bourguillon. Le moniteur Veriol propose que la section prenne part au concours avec douze membres. Cette proposition est combattue par Jean Berger qui estime que l'on doit prendre tout le monde. Le moniteur répond avec raison que les répétitions sont suivies irrégulièrement. Avec un effectif réduit la section travaillera mieux. La proposition Veriol est adoptée par 13 voix sans opposition. A. Boissard demande que la Société participe aux frais du concours. Le Président répond que le caissier paiera le voyage.

Propositions individuelles :

H. Castor demande que l'inventaire du matériel soit dressé dans le plus bref délai. Il lui sera donné satisfaction. L. Pêcheur annonce qu'il quittera le village dans un mois et donne sa démission de sous-moniteur. Le président le remercie pour le travail qu'il a accompli au sein de la Société.

La séance est levée à 22 h.

B. Variante, plus expéditive !

Assemblée du 7 juin 1970, ouverte à 21 h. 15.

Présidée par J. Loir, président. 18 présents.

L'assemblée a :

- 1) approuvé le procès-verbal du 12 mai 1970 ;
- 2) adopté par 13 voix sans opposition la proposition du moniteur Veriol de concourir à 12 à la fête de Bourguillon ;
- 3) décidé, sur proposition Boissard, que la Société paiera les frais du voyage.
- 4) admis la demande de P. Castor concernant l'inventaire du matériel;
- 5) pris acte de la démission de L. Chassot, sous-moniteur, qui quitte le village.

Séance levée à 22 h.

Dans le cas A, c'est surtout l'emploi de la subordonnée complément d'objet direct qui est à travailler. Les répétitions sont inévitables. Dans le cas B, il s'agit en somme d'apprendre à se servir de quelques formules types.

LES SYNONYMES

1. Qu'est-ce qui constitue un ou plusieurs mots synonymes ? C'est un **sens général qui est commun à ces mots**. Qu'est-ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes ? Ce sont des **nuances** souvent délicates et quelquefois presque imperceptibles. (D'Alembert.)

Penses-y en rédigeant les exercices ci-dessous.

2. Choisis, parmi ces synonymes, le **mot propre** qui convient :

un arbre		une cime
une maison	a	une crête
une colline		un faîte
un chaîne de montagnes		un sommet.

3.

Si un arbre penche,		un appui
Sous une tente		un étau
Sous une pendule	on mettra	un support
A une vieille maison (Crouzet)		un soutien.

4. Cherche dans le dictionnaire le sens des mots : **amusement** — **divertissement** — **jeu** — **plaisir** — **récréation** — **réjouissance**.

Puis emploie-les dans ces phrases :

De grandes ... eurent lieu à la naissance du fils de Napoléon. — Jouer avec des allumettes est un ... coupable. — Aller à Jaman cette semaine ? Mais je n'ai pas le temps de m'offrir ce ... — En guise de ... les empereurs romains aimaient voir les criminels livrés aux bêtes. — Mon neveu joue aux quilles : c'est sa ... favorite. — Les Romains aimaient les ... du cirque. — Le roi Louis XIV donnait des ... somptueux à sa cour. — Les filles aiment les poupées ; les garçons préfèrent d'autres

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Skieurs ! La station des champions

Pistes dans un cadre grandiose

Ski-lift

LES DIABLERETS

par le

CHEMIN DE FER A. S. D.

Samedis et dimanches :

Au départ d'Aigle, billet de sports Fr. **4.-** (enfants Fr. **2.-**)

Le modelage
est très instructif!



Dans chaque classe il y a des enfants qui suivent plus ou moins bien. Ils ne se donnent pas beaucoup de peine, car quoi qu'ils fassent, François si intelligent ou Béatrice si éveillée répondra avant eux. Mais pour le modelage, c'est souvent l'élève moyen qui est le plus doué. Il réussit de fort jolies choses grâce à son habileté manuelle et à sa vive imagination. Son travail est apprécié, admiré, sa confiance en lui augmentée et son intérêt pour l'enseignement éveillé. Essayez donc vous aussi le modelage! Demandez des échantillons gratuits de différentes qualités d'argile à modeler Bodmer.

Instructions pour le modelage contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

Brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, exposant les bases du modelage, Fr. 1.40.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler - Zurich

Uetlibergstrasse 140
Téléphone (051) 33 06 55

UN AUTRE
« CHEZ SOI »

LE CAFÉ VAUDOIS

FONDUES
BEIGNETS AU FROMAGE
RESTAURATION ET VINS
CONNUS AU LOIN

Tél. 23 63 63 R. Hottinger

L'école suisse de Lima

cherche

UNE MAITRESSE MÉNAGÈRE ET DE TRAVAUX MANUELS

qui serait chargée également de l'enseignement du français. Faire offres jusqu'au 25 janvier 1952, avec photo, curriculum vitæ, copie de certificats, à M. Karl Huber, directeur de l'école suisse de Lima, Grönenhof, à Stäfa/Zch.

Vos imprimés

seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux



Votre fleuriste

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

AU PAYS DES TROIS DRANSES

par le chemin de fer

MARTIGNY-ORSIÈRES

et ses cars automobiles

Service d'hiver pour Champex, Bourg-St-Pierre, Praz-de-Fort

VERBIER : Son télésiège, ses skilifts

Renseignements, prospectus, guides pour skieurs : Direction M. O. Martigny. Tél. (026) 6.10.70

Le *Juza* vous offre en hiver de magnifiques
CHAMPS DE SKI et le spectacle unique de ses
MERS DE BROUILLARD d'où émergent les Alpes
étincelantes.

Chasseron - Aiguilles de Baulmes - Suchet
par le chemin de fer d'Yverdon à Ste-Croix

Renseignements : Tél. 6.21.15 à Ste-Croix.

M.

EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES I

O.

Tous les dimanches : par les trois premiers
trains du matin, dès le 9 décembre : Montreux-Château
d'Oex Fr. 5.—, Montreux-Gstaad/Saenenmöser Fr. 6.50.

B.

Tous les jeudis : par le train de 8 h. 44 de
Montreux, dès le 6 XII Montreux-Château d'Oex Fr. 6.—,
Montreux-Gstaad/Saenenmöser Fr. 7.80.

RENSEIGNEMENTS : GUICHET M. O. B., MONTREUX, TÉLÉPHONE 6.28.54

Le chemin de fer et les autocars

AIGLE-OLLON-MONTHEY-CHAMPÉRY-(MORGINS)

vous conduiront vers les beaux champs de ski de

Champéry - Planachaux - Morgins - Les Giettes

la région alpestre idéale pour les camps d'hiver avec possibilités de
logement

RENSEIGNEMENTS A LA DIRECTION A. O. M. C. à AIGLE - TÉLÉPHONE (025) 2.23.15

Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

ABONNEMENTS DE LECTURE

AU BLE QUI LEVE

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Fr. 7.50 par mois

port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté

Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

5 % d'escompte au Corps enseignant

vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine

070
MONTREUX, 19 janvier 1952

LXXXVIII^e année — N° 2

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1952-1953
MERCREDI 16 AVRIL 1952

Examens d'admission : Mercredi 16 et jeudi 17 avril, à 8 h.
Commencement des leçons : jeudi 17 avril, à 14 h.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **26 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e à condition de subir avec succès, au printemps ou en automne, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re} :
14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE
UN AN DE PLUS
POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES



LAUSANNE

Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique
Stamm SPV
Salles
pour banquets
et sociétés
Bock reste
au rang des
meilleurs
Restaurants
G. Eisenwein

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez toujours
un cadre accueillant



*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

Tirage 2 Février

le gros lot 100 000

**LOTTERIE
ROMANDE**

CLOSER

LE CRAYON

CARAN D'ACHE

BAT TOUS LES RECORDS



Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

**Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux**

OPTIQUE - PHOTO - CINÉ

E. Muller

Montreux

Place de la Paix - Tél. 6.38.23

ECOLE SUISSE DE CÉRAMIQUE

ECOLE CANTONALE

RENENS-LAUSANNE

Certificat fédéral de capacité
Nouvelle direction : Dr Burkhardt
Orientation artistique : J. J. Mennet

Perfectionnement et stages
Décoration - Tournage
Moulage - Modelage - Cuisson

Formation artisanale complète, artistique et technique. Préparation industrielle pour cadres

Téléphone (021) 24.92.14

Réception sur rendez-vous

NOUVEAUTÉ

VIENT DE PARAÎTRE

Robert Mermoud et Robert Ecoffey

« PLACE A LA JOIE »

recueil de 7 rondes enfantines sous couverture de couleur et dessins à colorier
de M. J. Bressani. Le recueil Fr. 6.25
chez les éditeurs :

MAURICE ET PIERRE FETISCH, 6 RUE DE BOURG, LAUSANNE

Tél. 23 93 60